

BUREAU DIRECTEUR REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

Procès Verbal de la réunion du 18 avril 2016

Présents : Gilles DA COSTA, Roger CHEVALIER, Benoît CORDIER, Robert DEMOLY, Sandrine JACQUES, Laurent MONROLIN, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON.

Excusés : Philippe BERTEAUX, Gérard NICOLET, Gilles ZOPPI.

Invitée présente : Claire HASSENFRAZT

1/ Approbation PV Bureaux des 22/02/16 et 14/03/16

Approuvés à l'unanimité, pas de remarques particulières.

2/ Point sur les courriers reçus et dossiers en cours

- La Présentation des Championnats de France Route a eu lieu à Vesoul jeudi 14 avril, cette soirée a été jugée très réussie par l'ensemble des acteurs et personnes présentes.
- Le vendredi 15/04, Gilles DA COSTA a rencontré le DTN Vincent JACQUET pour un temps de travail. Ils ont abordé la question de la répartition des cadres techniques suite à la réorganisation des régions. Le DTN a confirmé qu'Emilian BROE restera positionné en tant que CTS Bourgogne/Franche-Comté. Matthieu NADAL devrait se voir titulariser en septembre ou octobre et ainsi devenir Cadre d'Etat chargé du Haut Niveau, basé à Besançon, pour les régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est (Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes) Cela implique qu'une autre personne soit embauchée pour remplacer Matthieu NADAL, avec une réorganisation des missions en fonction de la fusion. Pour cette fusion, le DTN a indiqué au Président DA COSTA que celle-ci devait bien concerner l'activité cycliste au sens large, pas seulement la partie compétition. L'ensemble du cadre de la politique sportive fédérale doit être défini ou redéfini prochainement par rapport à la nouvelle organisation des régions. La DTN est prête à nous apporter son soutien pour que le projet général de notre nouveau Comité Bourgogne Franche-Comté soit le plus possible en adéquation avec la logique nationale pour l'activité sportive au sens large.
- Fusion Bourgogne Franche-Comté : peu d'échanges et de communication avec nos collègues Bourguignons depuis quelques temps. Gilles DA COSTA va joindre Claude REPERANT pour fixer une date de réunion. La FFC propose de rencontrer une délégation Bourgogne Franche-Comté le 25/05/16 pour faire le point sur ce projet de fusion.
- Sites VTT FFC / Sentiers VTT Doubs : nous sommes dans l'attente de la réponse du Conseil Départemental du Doubs concernant la structure qui sera mandatée pour assurer la mission d'entretien et balisage des sentiers VTT du Doubs. Il devient urgent que la décision soit prise, nous sommes sollicités par les clubs et structures à ce sujet régulièrement. En attendant, le bureau propose que Lucas GARBELOTTO soit embauché comme cela était prévu, pour remplir la mission de coordination pour les Sites VTT FFC, à compter du 01/05/16. Gilles DA COSTA précise que les clubs

doivent être attentifs et vigilants à la réforme inter communale en cours, celle-ci pourra avoir des incidences favorables ou non à nos structures en fonction des lieux.

- CNDS/CRDS : Laurent MONROLIN a travaillé sur ces dossiers avec Claire HASSENFRAZT, Léon DUFFET et Emilian BROE (CNDS) il les remercie pour leur disponibilité et implication. Les dossiers ont été déposés.
- La région Bourgogne Franche-Comté prévoit une réunion sur le thème du sport le 02/05 au CREPS de Dijon.
- Notre nouveau véhicule est arrivé, François TOSCANO a réalisé une belle affaire pour cet achat. Le véhicule est en cours de préparation (marquage...) Il devrait être utilisable à partir de la semaine prochaine.

3/ Etat succinct des licences

Nous comptons 3218 licences au 13/04/16, contre 3205 au 20/04/15, soit 13 de plus. Un point précis sera fait par club pour la prochaine réunion.

4/ Challenge Crédit Mutuel

3 manches ont eu lieu. Nous notons une participation en baisse, voire insuffisante, notamment en 1^{ère} catégorie.

5/ Dossiers Fonds Investissement

22 dossiers nous sont parvenus, le dépôt est désormais clos. Ils semblent tous éligibles, à première vue. La commission se réunira début mai pour rendre son avis ensuite. Le montant de 40000€ devrait être alloué à ce premier appel à projet.

6/ Bilan Financier

Voir document ci-joint.

7/ Questions Diverses

- Maillots Champions Bourgogne Franche-Comté : Claire a réalisé une maquette avec Equip'Sports pour ces maillots qui serviront pour les Championnats communs. Les avis sont plutôt favorables pour le visuel proposé côté Franche-Comté, Claire va prendre l'avis de Claude REPERANT et Emilian BROE pour ensuite lancer rapidement la commande.
- La Présentation du Tour du Jura aura lieu lundi 25 avril au Conseil Départemental du Jura. Sandrine JACQUES représentera le Comité.
- La FFC nous a transmis la décision prise d'interdire les freins à disques sur les courses sur route, cette information doit être relayée à tous les clubs, qui devront la transmettre à l'ensemble de leurs licenciés.
- Rappel : Les coureurs des Team VTT de marques ne peuvent courir avec ce maillot que sur les épreuves VTT, ils doivent impérativement porter leur maillot de club sur les épreuves route et cyclo-cross notamment.
- Claire, Benoît et Laurent nous font part du fait que les sélections pour la Coupe de France Juniors qui se déroulait ce week-end n'ont pas été simples. Nous avons un effectif de juniors important et solide, il est donc nécessaire de se tenir aux critères

fixés par la commission. Comme le niveau semble intéressant, il faut peut-être faire preuve de plus d'exigence dans les critères prévus pour tirer le niveau vers le haut.

- Le bureau valide l'homologation des résultats et notamment les amendes mises lors de la Ronde de Haute-Saône.
- Eric PIHET indique que Chloé BINETRUY, du BMX Besançon, est dans les 5 françaises qui pourraient participer au Championnat du Monde Juniors en Colombie.
- Radios : le bureau accepte la proposition de reprise de l'ancien matériel (8 postes émetteurs récepteurs) pour la somme de 350€ par la société Dialogue qui nous a vendu le nouveau matériel. 25 % de cette somme seront reversés au Comité du Doubs qui avait participé à l'achat.

Séance levée à 22h15.

La Secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES

Le Président,
Gilles DA COSTA

SITUATION FINANCIERE

Bureau du 18 Avril 2016

	31/03/2015	31/03/2016
Cpte 06 Asso CM	0	1 390,00
Cpte 45	1 002,79	7 865,99
Cpte 60	134 723,76	128 399,22
Cpte Tonic 36 mois	100 000,00	100 000,00
TOTAL	235 726,55	237 655,21

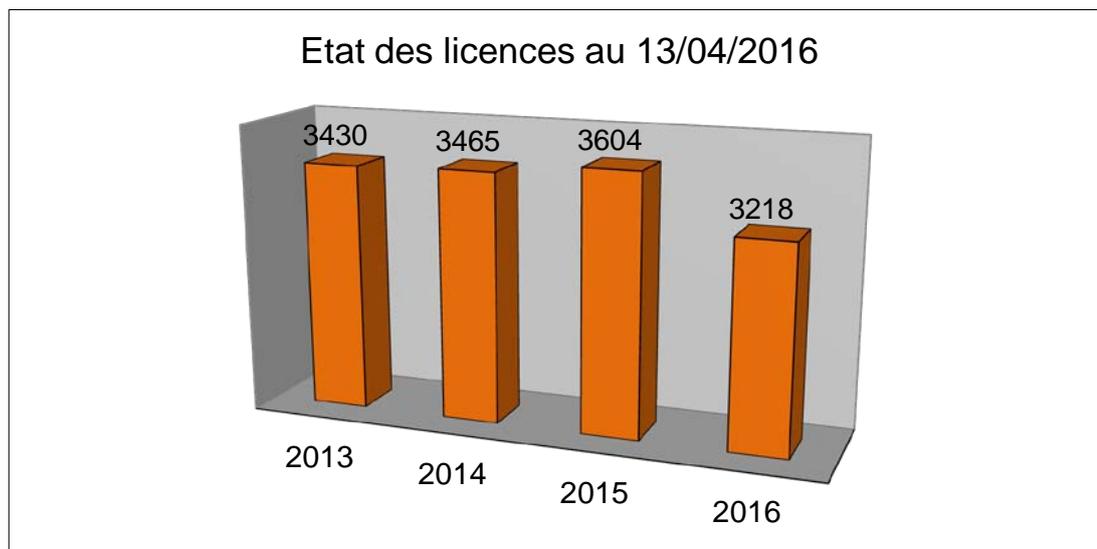
CAISSE AU 31/03/2016 : 80,27

	Créances au 31/03/2015	Créances au 31/03/2016
Clubs	30 904,54	24 940,40

2014/2015	1/03/2015 au 31/03/2015	01/11/2014 au 31/03/2015
Dépenses	38 503,50	273 402,82
Recettes	31 337,00	331 452,98
		58 050,16

(1)

2015/2016	1/03 au 31/03/2016	du 01/11/2015 au 31/03/2016
Dépenses	28 266,91	282 058,82
Recettes	32 232,91	287 250,55
		5 983,64



(1) inclus 33423 € de subventions comptabilisées + 20000 de reprise sur provisions antérieures